

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
Garde républicaine
—

Décision n° 28295 du 5 août 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre – chœur de l'armée française »

NOR : IOCJ1103236S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 159204 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029382S) ;

Vu la note express n° 6042/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 18 janvier 2011,

Décide :

Le musicien de 3^e classe dont le nom suit est promu au grade de musicien de 2^e classe le 1^{er} septembre 2011 :

| | | |
|-----------------------|------------------|---------------------------------------|
| Le Coz Jean-Christian | Nigend : 183 189 | Numéro de livret de solde : 8 035 006 |
|-----------------------|------------------|---------------------------------------|

Fait le 5 août 2011.

Par empêchement du commandant
de la garde républicaine :

Le colonel,

B. DE CASTELBAJAC